

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article2149>

Au journal officiel du 7 mai 2011

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: samedi 7 mai 2011

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous

droits réservés

Concours d'attaché territorial / Taux de la contribution de solidarité territoriale / Droit à compensation des régions pour le transfert des TOS /

[1]

Concours et examens

– Arrêté du 18 mars 2011 portant [ouverture au titre de l'année 2011 d'un concours d'attaché territorial](#) NOR : IOCB1111937A

Fiscalité et finances publiques

– Arrêté du 13 avril 2011 fixant le [taux de la contribution de solidarité territoriale](#) NOR : EFIE1106553A

– Arrêté du 29 avril 2011 constatant le [montant du droit à compensation résultant pour les régions du transfert des personnels techniciens, ouvriers et de service des lycées professionnels maritimes du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en application des articles 82 et 109 de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales](#) NOR : IOCB1025914A

– Arrêté du 29 avril 2011 constatant le [montant du droit à compensation résultant pour les régions de la prise en charge des dépenses d'action sociale et de la contribution au Centre national de la fonction publique territoriale consécutive au transfert des personnels techniciens, ouvriers et de service des lycées professionnels maritimes du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en application des articles 82 et 109 de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales](#) NOR : IOCB1025918A

– Arrêté du 29 avril 2011 constatant le [montant du droit à compensation résultant pour les régions de la prise en charge des postes de personnels techniciens, ouvriers et de service des lycées professionnels maritimes du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement vacants avant le transfert des services](#) NOR : IOCB1025922A

– Arrêté du 29 avril 2011 constatant le [montant du droit à compensation résultant pour les régions, de la prise en charge des postes de personnels techniciens, ouvriers et de service des lycées professionnels maritimes du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement constatés vacants après le transfert des services](#) NOR : IOCB1025981A

[L'intégralité du JORF n°0106 du 7 mai 2011](#)

[1] Photo : © Kret